

Boissise 'MAG

Votre magazine d'information municipale de Boissise-la-Bertrand
www.boissise-la-bertrand.fr

n° 125
Avril 2025



Visite du Conseil Municipal des Enfants au musée de la Gendarmerie



 **Panneau
Pocket**





Edito		p.3
Mairie		p.4
Travaux		p.10
Enfance & jeunesse		p.11
Bon à savoir		p.14
Culture & animation		p.16
Focus		p.23
CAMVS		p.24
Agenda		p.24

Mairie de Boissise-la-Bertrand

2 rue François Rolin
77350 Boissise-la-Bertrand

Tél. : 01 64 38 20 21

Site : www.boissise-la-bertrand.fr
Courriel : contact@mairie-boissiselabertrand.fr
Page Facebook : @mairieboissiselabertrand

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi : 9h00 à 12h00
13h30 à 17h00
Mercredi, vendredi : 9h00 à 12h00



Boissise 'MAG
Votre magazine d'information municipale de Boissise-la-Bertrand
www.boissise-la-bertrand.fr n° 125
Avril 2025

Avril 2025- n°125



Visite du Conseil Municipal des Enfants
au musée de la Gendarmerie



Directeur de la publication : Le Maire, Olivier Delmer
Comité de rédaction : Annie Courtier, Santine D'Anastasio, Brigitte Michallet, Magali Szeszak, Mireille Chapus
Charte graphique et mise en page : Bertrand Cossoux
Impression : Imprilith
Distribution : Services municipaux
Tirage : 550 exemplaires

**Chères Boissisiennes,
Chers Boissisiens,**



Le printemps est arrivé, et avec lui, une énergie nouvelle qui anime notre belle commune. C'est avec un immense plaisir que je partage avec vous les projets et initiatives qui marqueront cette saison et bien au-delà au travers du budget de 2025. Notre commune est plus que jamais déterminée à se développer tout en préservant ce qui fait son charme et son authenticité.

Des Investissements pour un Avenir Meilleur

Nous avons à cœur de faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre. Plusieurs projets d'investissement sont en cours, visant à améliorer nos infrastructures, notre cadre de vie et la sécurité de chacun. L'agrandissement de notre école, la création d'un champ photovoltaïque, l'aménagement du parc des fouilles et l'aménagement du chemin aux Loups cyclable sont autant de projets qui verront le jour prochainement. Ces initiatives sont le fruit d'une réflexion collective et d'une volonté partagée de faire de notre commune un modèle de développement durable pour renforcer son attractivité.

L'Environnement au Cœur de Nos Préoccupations

La préservation de notre environnement est une priorité. Nous nous engageons à promouvoir des pratiques respectueuses de la nature et à sensibiliser nos concitoyens aux enjeux écologiques. Le projet d'aménagement des fouilles, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et des associations locales, vise à protéger notre biodiversité et à créer des espaces verts accessibles à tous. Nous encourageons également les initiatives en faveur de la réduction des déchets avec notamment la collecte des biodéchets.

Une Vie Associative Fleurissante

Nos associations sont le moteur de notre vie locale. Elles jouent un rôle crucial dans l'animation de notre commune et le renforcement du lien entre ses habitants. Je vous engage à participer aux multiples manifestations qui égrènent tout le long de l'année la vie de notre village et seront autant d'occasions de renforcer les liens qui nous unissent. Lors de la journée du 1^{er} mai, l'accueil des nouveaux boissisiens sera l'occasion de leur faire rencontrer la vitalité et la diversité de nos associations. Venez nombreux pour profiter de cette occasion.

L'École, un Pilier de Notre Communauté

L'éducation est au cœur de nos priorités. Nous nous engageons à offrir à nos enfants un cadre scolaire propice à leur épanouissement et à leur réussite. Des travaux d'agrandissement de notre école sont à l'étude, avec pour objectif d'améliorer les conditions d'apprentissage et de bien-être de nos élèves et de pouvoir accueillir l'effectif toujours grandissant d'année en année. Le Conseil Municipal des Enfants, impliqué dans des initiatives éco-responsables, intergénérationnelles, témoigne de notre volonté de donner une voix aux jeunes générations et de les sensibiliser aux enjeux de demain.

Célébrons le Printemps Ensemble

Le printemps est une saison de renouveau et de convivialité. Profitons de cette période pour nous retrouver, échanger et partager des moments de joie dans le respect de chacun.

Je vous souhaite un excellent printemps, rempli de projets et de belles rencontres.

Votre dévoué maire,

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'O. Delmer'.

Olivier DELMER

Maire de Boissise-la-Bertrand

Bienvenue !

La municipalité a le plaisir de vous informer de l'arrivée d'un agent territorial. Depuis le 17 février 2025, Laetitia Berlemont a intégré l'équipe administrative et a pris en charge, notamment, l'accueil, l'état civil et les travaux en remplacement de Ludivine Zaouche qui après s'être beaucoup investie, nous a quittés pour de nouvelles aventures.

Laetitia est arrivée par mutation du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne situé à Lieusaint.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous !



Franc succès pour la collecte de textile !

Vous avez été nombreux à déposer vos textiles lors de la collecte mobile du 5 février 2025 sur le parking face au café Le Kervi. Ce sont, exactement, 590 kg de textiles qui ont été collectés !

Cette collecte, effectuée par l'association Tisseco Solidaire a pour vocation de favoriser l'intégration par le travail des personnes en précarité socio-professionnelle et se charge de réemployer ou recycler le gisement collecté.

N'attendez plus, offrez une seconde vie à vos textiles usagés !



PanneauPocket



A ce jour, 522 smartphones ou tablettes, soit l'équivalent de 94% des foyers de la commune, suivent, en temps réel, la commune de Boissise-la-Bertrand, recevant actualités et alertes directement via l'application de la mairie.

Vous n'avez pas encore téléchargé l'application ? Flashez le QR code sur l'image ci-dessous et laissez-vous guider : c'est simple et rapide



Carnet de l'état civil

Le conseil municipal

souhaite la bienvenue à :

- Marceau NOBLESSE né le 14 février 2025
- Romy Marie Sophie FRÉVIN née le 6 avril 2025



La publication d'informations relatives à l'état civil des personnes n'est pas automatique et ne se fait que sur demande expresse des intéressés ou des familles auprès du service concerné.

Nouveaux boissisiens, soyez les bienvenus !

Vous avez emménagé à Boissise-la-Bertrand depuis peu, c'est le moment de vous faire connaître et de faire connaissance avec d'autres boissisiens !



Participez à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants qui se tiendra le jeudi 1er mai 2025 à 11h à la mairie.

Il s'agira d'un moment de convivialité et d'échanges avec les élus et les associations, autour d'un verre de l'amitié.

A cette occasion, la municipalité vous remettra le livret d'accueil, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et vous offrira, comme de coutume, le traditionnel brin de muguet.

Afin de préparer, au mieux, cet évènement, inscrivez-vous auprès de la mairie à : contact@mairie-boissiselabertrand.fr ou 01 64 38 20 21.

Réunion Publique Prévention Sécurité

En partenariat avec la Police nationale, les communes de Boissise-la-Bertrand et Boissettes ont organisé, le mercredi 5 mars 2025, une réunion de sensibilisation aux escroqueries bancaires.

Différents thèmes ont été abordés : les indices qui doivent alerter, les réflexes à adopter, les fraudes les plus courantes en début d'année, la sécurité de la banque à distance et comment signaler les tentatives et faits d'escroquerie.



Une nouvelle subvention pour la commune !



Lors de la cérémonie conjointe entre la Région et le Département, en présence de Valérie Pecresse et Jean-François Parigi, Olivier Delmer, maire, s'est vu remettre un chèque d'un montant de 350 000 € pour la réfection des rues des Clos, des Loups, de l'Aunette, chemin au Loup et ruelle des Perreux.

Merci à la Région et au Département !

La collecte des déchets alimentaires arrive à Boissise



Le SMITOM-LOMBRIC a mis en place un nouveau dispositif de collecte des déchets alimentaires. Désormais, trois bornes d'apport volontaire spécialement dédiées à ces déchets sont accessibles aux boissisiens : Parkings rue Pasteur et chemin aux Loups et devant les ateliers municipaux.

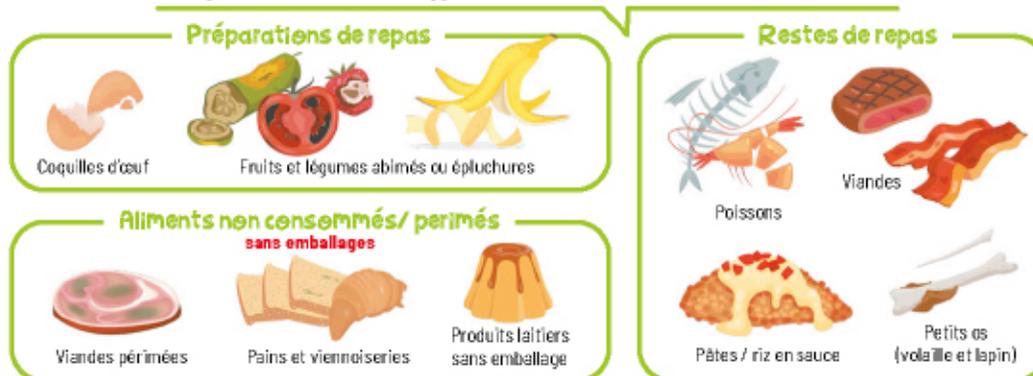
Pour présenter ce dispositif et répondre aux questions des habitants, une réunion publique s'est tenue le vendredi 14 mars 2025 à la salle « La Recellerie ». À cette occasion, les nombreux boissisiens présents ont récupéré leur bioseau et leur badge d'accès.

Pour les personnes n'ayant pas pu assister à cette réunion, deux permanences ont été organisées : le 19 mars à Boissettes et le 16 avril 2025 en mairie de Boissise-la-Bertrand.

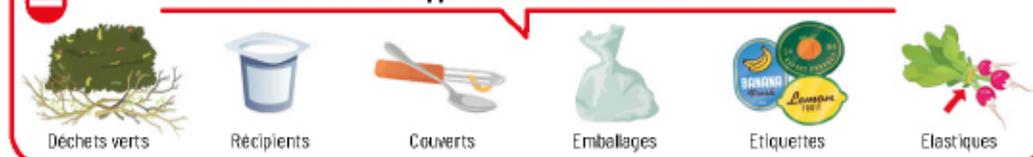
Si vous n'avez pas récupéré votre matériel, une inscription en ligne est possible sur le site du SMITOM (www.lombric.com).



Acceptés dans les bornes d'apport volontaire dédiées aux déchets alimentaires



Interdits dans les bornes d'apport volontaire dédiées aux déchets alimentaires



Pour un village plus agréable, Le saviez-vous ?

- **L'entretien devant chez soi : les obligations des riverains**

L'entretien des trottoirs, même s'ils appartiennent au domaine public, relève de chacun d'entre nous !

En toutes saisons, les propriétaires ou les locataires sont tenus, chacun, au droit de sa façade, de procéder au désherbage des pieds de murs ainsi que des trottoirs circulables...

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.

Les déchets végétaux résultant des opérations de désherbage doivent être ramassés et présentés à la collecte des déchets verts.

Arrêté municipal en date du 17 mai 2024



- **Le bruit : respectez vos voisins !**

Les beaux jours arrivant, l'entretien des jardins et le bricolage rythment notre quotidien et sont autant d'occasions de générer du bruit.

L'arrêté municipal du 10 octobre 2019 règlemente les créneaux horaires durant lesquels tondeuses, tronçonneuses, perceuses, scies... peuvent être utilisées par les particuliers.

- du lundi au vendredi : 8h-12h/14h-20h
- samedi : 9h-12h/14h-19h
- dimanche et jours fériés : 10h-12h.

En ce qui concerne les activités bruyantes effectuées par les professionnels, l'arrêté préfectoral du 23 septembre 2019 précise les horaires autorisés suivants :

- du lundi au vendredi : 7h-20h
- samedi : 8h-20h.

Les arrêtés listés ci-dessus, sont consultables sur le site internet de la commune, rubrique mairie/règlements municipaux.



Budget

Les trois dernières années où des contraintes importantes (Covid, augmentation des énergies et des matières premières, inflation, ...), nous ont amenés à être très vigilants quant à la gestion de la commune devant ces incertitudes. En 2024, nous avons pu déployer un nombre important d'actions : Réaménagement de la rue des Clos, de la rue au Loupet de la fin de la rue de l'Aunette, Aménagement du devant de l'école par un dépose minute et une extension du parvis, réfection de trottoirs dans diverses rues, changement de canalisation d'eau potable rue de Boissettes, travaux pour le passage à la fibre de la Mairie, de l'école et des ateliers municipaux, lancement du chantier du champ photovoltaïque. Toutes ces actions ont pu être entreprises grâce à l'obtention de subventions de différents organismes. D'autres projets verront le jour en 2025 dans la continuité de ceux de 2024 au fur et à mesure de la notification des financements adéquats.

Budget de fonctionnement

Le Budget de fonctionnement 2025 s'équilibre à hauteur de 2 054 418 €. Il inclut le cumul des excédents des exercices précédents d'un montant de 808 203 €.

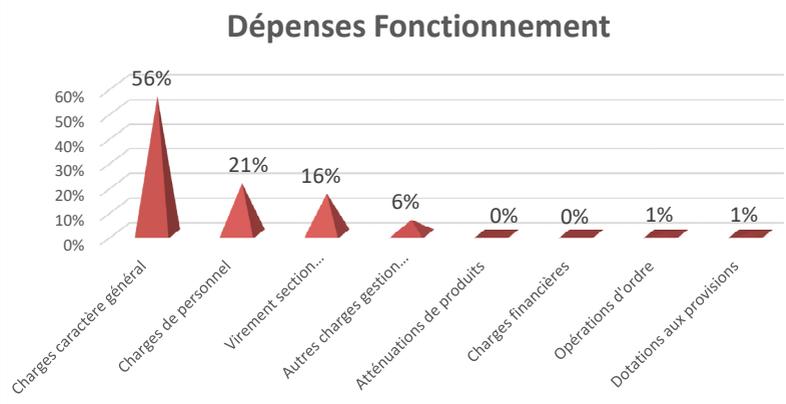
Pour les dépenses, trois postes concentrent la majorité du budget :

- Les charges à caractère général : entretien des locaux, de la commune, l'école et le périscolaire, les subventions aux associations, ...
- Les charges de personnel : la commune emploie 8 personnes.
- Le virement à la section d'investissement pour financer nos projets en complément des subventions obtenues.

Pour les recettes, les taxes communales (Taxe foncière et taxe d'habitation sur les résidences secondaires) constituent les principales ressources de la commune. Il est à noter que leurs taux n'ont pas évolué depuis près de 25 ans malgré les contraintes importantes que la commune a subies depuis plusieurs années. Le report du résultat est en fonction de l'état d'avancement de la notification des subventions pour les investissements.

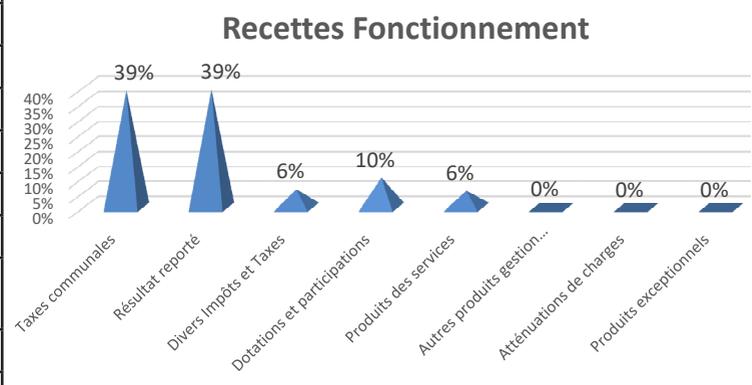
Dépenses

Libellé	2025	
	Montant €	%
Charges caractère général	1 148 584	56%
Charges de personnel	423 710	21%
Virement section investissement	337 595	16%
Autres charges gestion courante	116 641	6%
Atténuations de produits	4 500	0%
Charges financières	0	0%
Opérations d'ordre	11 613	1%
Dotations aux provisions	11 775	1%
Total	2 054 418	



Recettes

Libellé	2025	
	Montant €	%
Taxes communales	802 000	39%
Résultat reporté	808 203	39%
Divers impôts et taxes	124 031	6%
Dotations et participations	203 309	10%
Produits des services	114 300	6%
Autres produits gestion courante	2 295	0%
Atténuations de charges	279	0%
Produits exceptionnels	1	0%
Total	2 054 418	



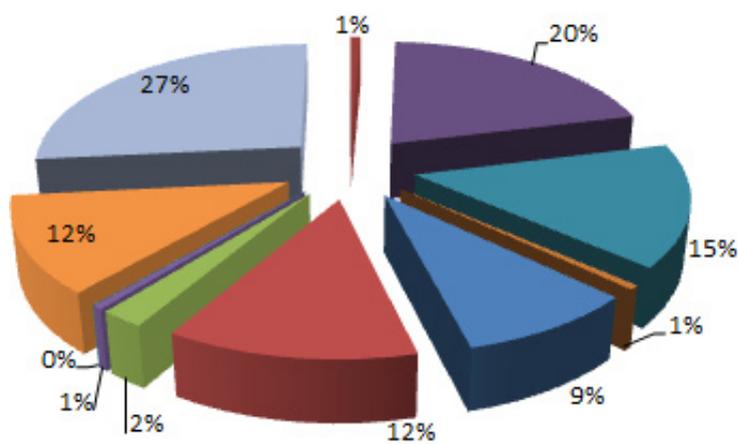
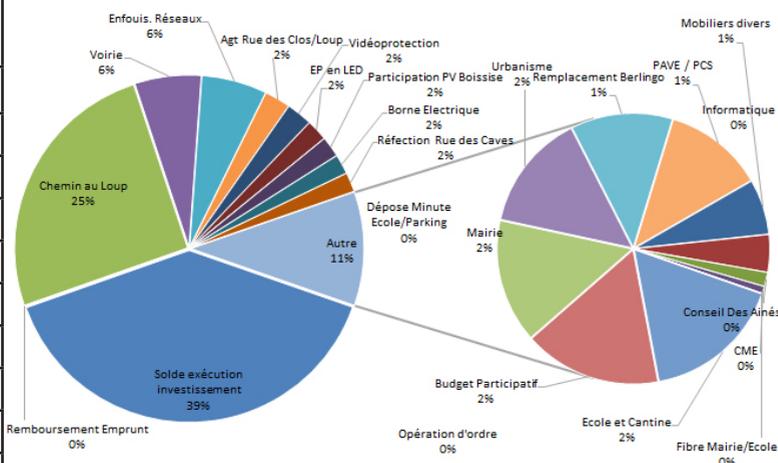
Budget d'investissement

Pour l'investissement, le budget 2025 s'équilibre au montant de 1 656 516 €.

Les dépenses concernent les différentes opérations citées ci-dessous qui sont soit en étude, soit en attente de subvention, soit en prévision de réalisation sur cette année 2025. Cette liste n'est pas une liste à la Prévert mais vous montre l'ampleur des projets que la municipalité mène de front pour améliorer votre quotidien et également se projeter sur les prochaines années. L'obtention de subventions, environ 40 % de nos recettes d'investissement, demande un travail quasi quotidien de la part de toute l'équipe municipale pour pouvoir accomplir les différents projets.

Dépenses

Libellé	2025	
	Montant €	%
Solde exécution investissement	649 916	39%
Remboursement Emprunt	0	0%
Chemin au Loup	420 000	25%
Voirie	102 700	6%
Enfouissements réseaux	101 000	6%
Aménagement rue des Clos/Loup	40 000	2%
Vidéoprotection	40 000	2%
Eclairage public en LED	33 000	2%
Participation PV Boissise	32 000	2%
Borne électrique	30 600	2%
Réfection rue des Caves	30 000	2%
Ecole et cantine	29 600	2%
Budget participatif	29 200	2%
Mairie	26 400	2%
Urbanisme	25 000	2%
Remplacement Berlingo	21 600	1%
PAVE / PCS	21 200	1%
Mobiliers divers	11 800	1%
Informatique	8 000	0%
Conseil Des Aînés	3 000	0%
CME	1 500	0%
Total	1 656 516	



Recettes

Libellé	2025	
	Montant €	%
Transfert entre section	11 612	1%
Virement section fonctionnement	337 595	20%
Subventions Région	255 000	15%
Subventions Etat	9 000	1%
Subventions Département	150 000	9%
FCTVA	36 918	2%
Subventions SDESM	8 500	1%
Taxe aménagement	200	0%
Produits de cessions	200 000	12%
Excédent fonctionnement	440 691	27%
Autres subventions	207 000	12%
Total	1 656 516	

Modernisation de l'éclairage public

Notre commune s'est engagée dans la modernisation de notre éclairage public sur trois ans (2022/23/24), nous sommes au terme de ces travaux et le bilan de ceux-ci nous est rapporté ci-après.

Ci-dessous les différents montants inscrits au budget municipal, ceux-ci représentent des maximums qui seront arrêtés avec les factures et subventions finales.

Répartition HT du coût des travaux :

	Total	Région	Sdesm*	Commune
Programme 2022	62 720	18 810	18 810	25 100
Programme 2023	56 534	28 243	16 946	11 345
Programme 2024	60 750	18 225	18 225	24 300
	180 004	65 278	53 981	60 745

Les deux tableaux ci-dessous illustrent les diminutions des consommations.

Ces travaux s'étant achevés au début de cette année, les économies définitives seront réalisées en 2025, c'est pourquoi la colonne correspondante est estimée en fonction des derniers luminaires remplacés et du prix actuel de l'Énergie.

Au terme de cette modernisation, notre consommation aura chuté de près de 70% par rapport à 2021 qui était la dernière année avant travaux.

Nos factures n'auront pas diminué dans les mêmes proportions puisque dans le même temps le prix de l'énergie, lui, a progressé.

Mais qu'en aurait-il été si ces travaux n'avaient pas été réalisés... Ceci est particulièrement visible sur 2023 où les premiers effets de la réduction des consommations ont été estompés par un prix de l'énergie en forte hausse.

Consommation en kWh*

2021	2022	2023	2024	2025 (Estimation)
98 247	98 500	92 325	49 364	30 684
100%	100%	94%	50%	31%

Factures énergie en euro

2021	2022	2023	2024	2025 (Estimation)
14 964	13 739	18 422	10 650	7 078
100%	92%	123%	71%	47%

Après la modernisation de notre éclairage public, c'est l'éclairage de nos bâtiments qui doit profiter de ces mêmes améliorations afin de nous rendre plus écoresponsables.

La recherche de nouvelles subventions est en cours afin de nous permettre de minorer nos dépenses.

*Syndicat des Énergies de Seine et Marne

*Kilo Watt Heure



Carnaval

Le samedi 8 mars, Boissise faisait son carnaval. Vous avez pu entendre, voir ou croiser au détour d'une rue, un cortège de princesses et des super héros. Ce samedi-là, les rues de Boissise ont vu défiler plus de 200 personnes en musique dans la joie et la gaieté.

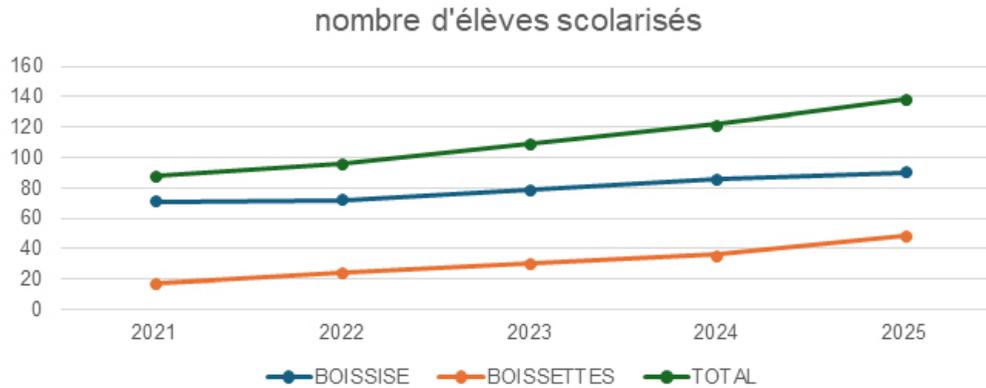
Organisé par les parents d'élèves et le comité des fêtes, ce retour du carnaval était présidé par Mme Carnaval et sa licorne arc-en-ciel, suivies en musique par la fanfare « Mamouth ». Après un parcours dans nos rues, Le cortège a pu mettre du bonheur dans les yeux des résidents de l'EHPAD Malka avant de s'offrir un goûter bien mérité dans la cour de l'école.



Combien coûte l'école

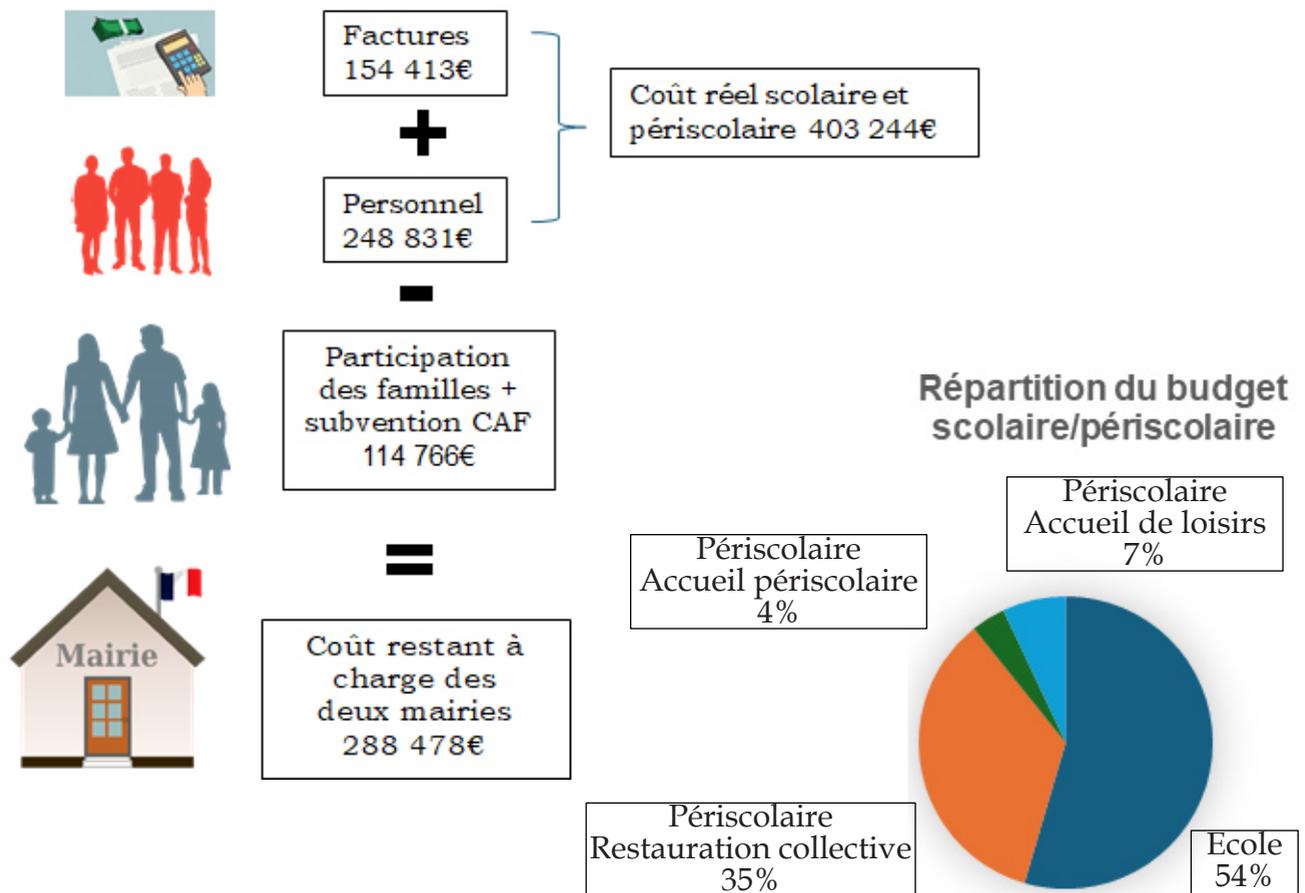
Parlons budget, combien nous coûte l'école, l'accueil périscolaire et la restauration collective ?

Nous observons une nette évolution du nombre d'élèves accueillis dans notre école, 50 enfants supplémentaires sont scolarisés à l'école « Les Fontaines » depuis 2021, ce qui représente une progression de 56.7% et a justifié l'ouverture d'une classe en septembre dernier.



Comme vous le savez notre école est mutualisée avec le village de Boissettes, pour lequel nous accueillons 48 élèves en 2025. Nous formons ainsi un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) qui permet une prise en charge de la part budgétaire au prorata du nombre d'enfants scolarisés par Boissettes.

Le budget école 2024 (scolaire et périscolaire)



L'ensemble des services scolaire et périscolaire, s'élève cette année à 403K€, 28% sont payés par la participation des familles et la subvention CAF avec un reste à charge de 72% pour les municipalités de Boissettes et Boissise. Selon la répartition des élèves, en fonction de leur ville de résidence, Boissettes contribue à 31% du reste à charge.

Dans ce budget, 54% sont consacrés à l'enseignement scolaire (entretien des locaux, personnel, fournitures, activités, divers), 35% sont consacrés à la restauration (repas, personnel, divers), l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs représentent 11% du budget global.

Le CME

Visite studieuse à la station d'épuration des Eaux Usées

Le CME a visité la station d'épuration de traitement des eaux de Boissettes, la plus grande de Seine-et-Marne. Moment riche de découvertes ! Madame Marine de Sousa (Responsable de Performance Opérationnelle) et Monsieur Jean-Luc Zieba (Responsable Technique Assainissement) nous ont accueillis sur le site avec beaucoup de gentillesse et de patience. Ils nous ont expliqué le fonctionnement du traitement des eaux usées et l'importance de protéger l'environnement.



A la découverte du musée de la Gendarmerie à Melun, une aventure inoubliable !

Nous avons été accueillis et guidés par Madame Laure Autheville (Chargée des Publics et de la Médiation Culturelle) au musée de la Gendarmerie. Cet endroit nous plonge dans l'histoire captivante de la gendarmerie et de ses missions. Nous avons pu revivre les grandes époques du Moyen Age à nos jours, à travers des expositions fascinantes. Une visite amusante et éducative !



Accueil de loisirs

Depuis peu, l'accueil de loisirs propose aux enfants un programme d'activités riches et variées, alliant créativité, expression artistique et activités sportives.

L'objectif est simple : permettre à chaque enfant de s'épanouir à travers des expériences stimulantes tout en développant des compétences essentielles.

Les animateurs mettent un point d'honneur à encourager l'expression artistique sous toutes ses formes. Peinture, sculpture, dessin et activités manuelles permettent aux enfants de laisser libre cours à leur imagination. Les enfants explorent différentes techniques artistiques tout en s'amusant. Ces moments de création favorisent la concentration, la patience et la confiance en soi. La musique occupe également une petite place dans les activités proposées. Entre les initiations aux instruments et les

ateliers chant, les enfants développent leur oreille musicale et apprennent à s'exprimer autrement. La musique est un excellent moyen de travailler en groupe, d'améliorer la coordination et de transmettre des émotions. Parce que bouger est essentiel à l'équilibre des enfants, les animateurs proposent une large gamme d'activités sportives adaptées à tous les niveaux.

Au-delà des activités, l'équipe d'animation veille à créer un environnement chaleureux et bienveillant, où chaque enfant peut s'exprimer librement et découvrir de nouvelles passions.

Grâce à ce mélange d'art, de musique et de sport, l'accueil de loisirs offre une expérience enrichissante qui contribue au développement personnel des enfants, tout en leur procurant des souvenirs inoubliables. Une belle manière de grandir en s'amusant.

Ile-de-France Mobilités : simplification des tarifs

Depuis le 1er janvier 2025, une révolution de la billettique simplifie les tarifs des transports en Ile-de-France.

Au programme, deux tickets à tarif unique pour tous les franciliens.

Vous prenez le train, le RER ou le métro,

Un trajet vous coûtera désormais 2.50€, quelle que soit votre destination, même si vous allez à l'autre bout de l'Ile-de-France.

Vous prenez le bus ou le tramway ?

Votre trajet sera facturé 2€, quelle que soit votre destination.

Le 1er janvier 2025
Révolution de la billettique

Simplification des tarifs des transports en Ile-de-France

Le même prix pour tous les Franciliens, où qu'ils habitent et où qu'ils se rendent

- + 2,50 € pour un Ticket métro / train / RER
- + 2 € pour un Ticket bus / tram

Liberté+ valable partout en Ile-de-France

Des tarifs réduits pour vos trajets :

- + 1,99 € pour le Ticket métro / train / RER
- + 1,60 € pour le Ticket bus / tram

Et les correspondances offertes, pour tous les modes de transport

iledeFrance mobilités

En avant la dématérialisation



Depuis le 18 mars 2025, la carte vitale est disponible sur smartphone pour tous les utilisateurs de France Identité. C'est une alternative dotée d'un très haut niveau de sécurité et qui garantit les mêmes fonctions que la carte physique.

Nutri-Score

Cet étiquetage nutritionnel présent sur de nombreux emballages alimentaires a évolué mi-mars. La méthode de calcul du score a été adaptée pour tenir compte des spécificités de certaines familles d'aliments.



Le TàD



Un transport flexible et pratique à votre service !

Se déplacer en toute simplicité, c'est possible grâce au Transport à la Demande (TàD) ! Ce service innovant complète les lignes de bus existantes et permet de rejoindre facilement des points stratégiques de votre secteur, sur simple réservation.

Qu'est-ce que le TàD de Sainte-Assise

TàD Sainte-Assise : un renfort pour vos déplacements

Lorsque les lignes de bus 3630 et 3634 ne circulent pas, le TàD Sainte-Assise prend le relais :

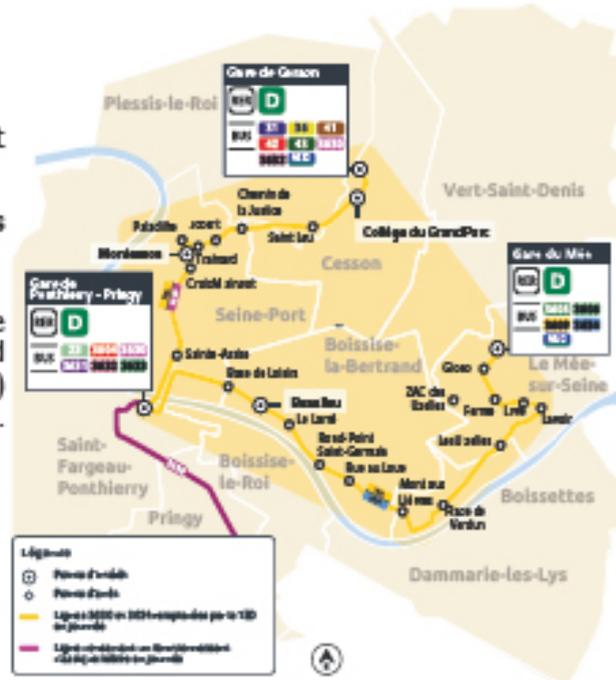
- Du lundi au vendredi de 9h50 à 15h45 hors jours fériés

Ce service relie 6 points d'intérêt accessibles (Gare du Mée, Beaulieu, Montesson, Collège du Grand Parc, Gare de Cesson, Gare de Ponthierry-Pringy) depuis tous les arrêts des 6 communes couvertes.

Comment fonctionne le Transport à la Demande ?

Réservez votre trajet entre les arrêts de départ et d'arrivée, jusqu'à 30 jours avant votre trajet et jusqu'à 30 min avant le départ.

Vous pouvez vous inscrire puis réserver un ou plusieurs trajets. Trois options de réservations :



Quels titres de transport utiliser ?

Tous les titres de transport franciliens sont acceptés à bord :

- Forfaits Navigo (Annuel, Mois, Semaine, Imagine R, Senior)
- Navigo Liberté+ (paiement le mois suivant)
- Tickets SMS (TAD36 au 93100)

Plus d'informations sur : iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs

Les trajets des TàD se font :

- depuis un point d'intérêt vers un point d'arrêt
- depuis un point d'arrêt vers un point d'intérêt
- depuis un point d'intérêt vers un autre point d'intérêt. Les trajets entre deux points d'arrêt ne sont pas possibles.

Arrêts proches de chez vous

La Mée-sur-Seine	<ul style="list-style-type: none"> • Gare du Mée • Glono • Ferme • Lyva • Lavoir • ZAC des Uzalles
Boissettes	<ul style="list-style-type: none"> • Les Uzalles • Place de Verdun • Mont aux Uléras
Boissise-la-Bertraud	<ul style="list-style-type: none"> • Rond-Point • Rond-Point Saint-Germain • Le Larré • Beaulieu • Base de Loisirs
Seine-Port	<ul style="list-style-type: none"> • Sainte-Assise • Croix Malgot • Montesson • Paladine • Trahard • Jobart • Chemin de la Justice • Saint-Léon
Cesson	<ul style="list-style-type: none"> • Collège du Grand Parc • Gare de Cesson
Saint-Fargeau-Ponthierry	<ul style="list-style-type: none"> • Gare de Ponthierry - Pringy



Comité des fêtes

Le 8 février 2025, une soirée jeux de société a été organisée à la Recellerie. La grippe saisonnière a touché plusieurs participants inscrits qui ont dû annuler leur participation. Les joueurs ont apprécié ce moment partagé et se sont mélangés tout âge confondu. Cet événement sera maintenu l'année prochaine.



Le 15 mars 2025, nous avons convié l'association franco-portugaise de Boissise-le-Roi pour une soirée Portugaise. Des démonstrations de danse ont été proposées et très appréciées des participants. La soirée s'est poursuivie par un repas avec des spécialités portugaises puis s'est achevée sur la piste de danse. La salle était décorée avec soin par nos bénévoles. Nous ferons, à nouveau, une soirée à thème l'année prochaine.



Le 5 avril, la joyeuse troupe de théâtre «J'envoie valser la compagnie» est venue présenter sa pièce «Légèrement fous». Les personnages étaient hilarants, nous avons, tous, passé un bon moment. Une soixantaine de personnes ont assisté à la représentation. Un pot a été offert par le comité des fêtes aux participants. Nous aurons le plaisir de les retrouver l'année prochaine : samedi 21 mars 2026.

Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochains événements : 25 mai - brocante ; 21 juin - fête de la musique ; 4 octobre - Loto ; 31 octobre - Halloween et 7 décembre - Noël des enfants.

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous lors d'un prochain événement.



Sports-Loisirs

Comme chaque année, la présidente de l'association Sports-Loisirs de Boissise-la-Bertrand : Brigitte Michallet et son bureau se plaisent à réunir régulièrement tous les adhérents pour des manifestations festives et conviviales qui font chaud au cœur de ces derniers. Ainsi, le mardi 18 mars, une crêpes-party était organisée après le cours de gym : encore une occasion bien sympathique et savoureuse d'être ensemble, attendue et appréciée de tous. Cette association dont la notoriété n'est plus à démontrer compte plus d'une centaine d'adhésions. Nos animatrices Valérie et Clarisse dispensent des cours variés et répondent aux attentes de nos adhérents.

Un projet avec la résidence Les Bruyères est en cours, pour permettre à des boissisiens de suivre des cours de gym adapté à de multiples pathologies et ainsi créer du lien avec les pensionnaires.

Prochain rendez-vous pour tous les adhérents, le vendredi 13 juin pour notre traditionnel barbecue de fin d'année.



Nettoyons la nature !

Dimanche 23 mars une opération « Nettoyons la nature » à été organisée par la mairie. De nombreux boissiens ont participé à ce ramassage avec les associations, le Conseil des Aînés et les élus.

Le long de la route D39, jusqu'au rond-point d'Intermarché, et la rue des Pommiers, nous avons récolté, comme à chaque intervention, de nombreux objets en tout genre : canettes, bouteilles, verre brisé, ferrailles, plastiques ainsi que des gravats. En tout, ce sont quatre containers de déchets, un container de verre et la remorque du tracteur qui ont été remplis.

Merci à tous ceux qui ont bien voulu donner de leur temps pour nettoyer la nature !

Nous avons terminé la matinée par un pot de l'amitié, bien mérité.

En espérant vous voir encore plus nombreux à l'automne.



Créa'Kids

Pour l'activité du mois de mars, les enfants ont décoré des suspensions de printemps en bois et des sacs en feutrine. En avril, ils ont utilisé la technique de « decopatch » pour embellir des lettres en cartons de leur initiale, et ils ont décoré des boîtes avec des scotchs colorés.

De belles matinées créatives.



Les actions des représentants des parents d'élèves de l'école Les Fontaines

Au-delà de notre rôle de relais pour la parole des familles envers l'école et le périscolaire, nous avons orchestré vente de crêpes, carnaval et prochainement la kermesse. Ces événements ont permis d'acheter un rétroprojecteur interactif qui sera installé pour la rentrée prochaine dans une des classes de l'école et nous avons encore nombre d'idées pour nos enfants à réaliser.

Nous sommes des parents très investis et toujours en besoin d'un coup de pouce pour participer et animer, alors si vous avez envie de nous rejoindre en tant que représentant ou simplement aidant, faites-le nous savoir. Vous pouvez nous joindre par mail : apebb77350@gmail.com

La kermesse étant un rendez-vous marquant la mémoire de nos enfants, venez-nous aider à faire de ce moment, un SUPER SOUVENIR. Merci .

Chasse aux œufs à la résidence Malka

Les enfants de l'accueil de loisirs ont pu partager de bons moments en compagnie des résidents de la maison de retraite Malka ce mercredi 9 avril.

Chasse aux œufs, chants, rencontre intergénérationnelle, goûter partagé étaient au rendez-vous. Petits et grands ont pu repartir la tête pleine de souvenirs et des chocolats pleins les poches.



Activités physiques adaptées gratuites à la résidence Lucie et Edgar Faure

L'EHPAD Lucie et Edgar Faure est un établissement des Bruyères association qui a été retenu à la suite d'un appel à candidature de l'ARS Ile de France pour la mise en place d'activité physique adaptée sur toute l'année 2025 concernant la prévention des chutes.

Un programme spécifique d'activités physiques adaptées pour les personnes ayant plus de 60 ans a été mis en place avec deux sessions par semaine avec un enseignant APA, le lundi et le vendredi de 14 h 45 à 15 h 30. La participation à ces groupes est totalement gratuite, ceux-ci sont pris en charge par l'ARS et l'EHPAD. Lors de ces séances, les exercices ont pour objectif de travailler les points suivants : l'équilibre, le maintien, l'entretien des capacités physiques et la relaxation globale.

Si vous êtes intéressés, nous vous proposons de contacter l'EHPAD au 01 64 14 23 21 afin de vous y inscrire.



Embarquez pour une croisière-déjeuner, spectacle, thé dansant sur la Marne !

Le 27 juin 2025 pour 139.15€ par personne.

Notre commune organise une croisière unique le vendredi 27 juin 2025, mêlant déjeuner créole, spectacle rythmé par un groupe de musiciens, chanteurs et danseurs, suivi d'un thé dansant.

Montez à bord d'un bateau privatisé qui naviguera sur les eaux de la Marne au cœur des Vignobles de Champagne !

Le départ en autocar est prévu de la Mairie de Boissise-la-Bertrand tôt dans la matinée, pour une arrivée à l'embarcadere d'Épernay en fin de matinée.

Pendant la croisière où vous découvrirez les paysages champenois, un déjeuner spectacle Créole vous sera proposé au rythme des danses et des sons antillais.

A partir de 15h vous reprendrez l'autocar pour une visite quartier libre sur la célèbre avenue de Champagne. Le départ pour Boissise-la-Bertrand se fera vers 17h.

Venez nombreux à cette journée qui est ouverte à tous !

Pour s'inscrire : envoyer un chèque à l'ordre de Karibean Events sous enveloppe à la mairie / manifestation avant le 15 mai. Il ne sera débité que le 13 juin (si nous n'atteignons pas 40 participants, la croisière sera annulée et votre chèque vous sera restitué).



Rencontres artistiques

La 5e édition des rencontres artistiques aura lieu le week-end des 17, 18 et 19 mai. Le matin du 19 mai étant réservé pour l'école Les Fontaines.



**5ème
rencontre
artistique**

**samedi 17
dimanche 18
mai 2025**

de 10h à 12h
et de 14h à 18h

salle de la
RECELLERIE
Boissise-la-Bertrand





**RENCONTRES
ARTISTIQUES**

17 et 18 MAI 2025
La Recellerie - Boissise-la-Bertrand

Des ateliers
sont proposés
au public

inscrivez vous !

06 82 20 97 16

Ateliers proposés

Aquarelles avec WANDA
enfants de 6 à 12 ans
le samedi de 10h à 11h00
adultes
le dimanche mêmes horaires

Peinture et Technique
acrylique (Pouring)
avec CHRYSTELLE
samedi et dimanche
de 14h à 16h 00
uniquement adultes

Photographies avec
YVES
le samedi

Intéressé.es :
SMS au 06 82 20 97 16

De nombreux artistes professionnels et amateurs exposeront peintures, sculptures et photographies. Une nouveauté vous est proposée cette année : des ateliers seront mis en place afin d'apprendre différentes techniques de peinture et vous pourrez, si vous le désirez, être photographié par Yves Courtaux.

Ces ateliers gratuits sont ouverts à tous.

Afin de les planifier, il est souhaitable de vous inscrire au préalable. Attention, les places sont limitées à six personnes par atelier !

Inscription par SMS : 06 82 20 97 16. Vous serez contacté en retour.

Le Lien par l'Art

L'association boissisienne Le Lien par l'Art
Propose un nouveau concert
Le dimanche 22 juin à 18h
En l'église Saint-Germain de Boissise-la-Bertrand



Duo kaerig : Janine Hingston-Risseeuw et Yvon Le Quellec

Ces deux musiciens ayant des amis communs se connaissent de longue date et ont décidé en 2016 de créer un duo de harpe celtique, flûte et chant. Ils proposent un répertoire très varié dans sa forme, autour de la musique celtique, festive et destinée à un large public.

Janine Hingston-Risseeuw, professeur de flûte, a été, en France, membre de plusieurs ensembles, vocaux le plus souvent, mais aussi de jazz, de musique baroque, ...

Sa culture polyglotte (hollandaise parlant cinq langues) l'incite à interpréter soit avec sa voix de mezzo-soprano, soit à la flûte.

Auparavant, Janine a fait partie de divers ensembles aux Pays-Bas, en Belgique, Angleterre et France, dont l'ensemble vocal Authenté à Versailles de 2003 à 2008, avec lequel elle donna de nombreux concerts lors des festivals « mois de Molière ».

Elle a également participé à des concerts au Royal Albert Hall à Londres.

Ses goûts vont de Monteverdi, Bach ou Debussy à Poulenc, la musique celtique et le genre variété-Jazz comme Kurt Weill et Ella Fitzgerald.

Yvon Le Quellec est un harpiste ayant ses racines dans les côtes d'Armor, mais installé dans le Hurepoix. Il a donné à ce jour plus de trois-cents concerts de la Bretagne à la Guadeloupe en passant par l'Île de France et de nombreuses autres régions, mais aussi en Allemagne et au Luxembourg.

Son activité de concertiste est très diversifiée ; il a enregistré treize cd à son actif, seul, en duo ou en quatuor.

Il est également conteur (4 cd publiés chez RDM et le livre « Contes bretons de la harpe celtique », éd Persée), compositeur (édité chez C-music) et directeur artistique du festival « Les automnales de la harpe » en Essonne, depuis 2016.

Le cd « Kaerig », Balade celtique et autour du monde est paru en juillet 2021 chez RDM vidéos. Cet été 2025, le duo fera sa première tournée en Finistère.

Le musée d'Orsay s'installe en Seine-et-Marne

Au total, 8 œuvres de grands peintres du XIXe siècle tels que Monet, Redon ou encore Manet sont prêtées pour une durée de 3 mois. Cette opération, réalisée en collaboration avec des spécialistes du climat, illustre l'histoire du changement climatique depuis le milieu du XIXe siècle. L'enjeu : faire dialoguer art et science pour éclairer la question du climat et s'interroger sur l'avenir.

À Barbizon :

- Théodore Rousseau, Clairière dans la Haute Futaie, forêt de Fontainebleau
- Charles François Daubigny, Moisson
- Constant Alexandre Famin, Paysan fauchant
- Constant Alexandre Famin, Jeune paysanne faisant les foins

À Vulaines-sur-Seine :

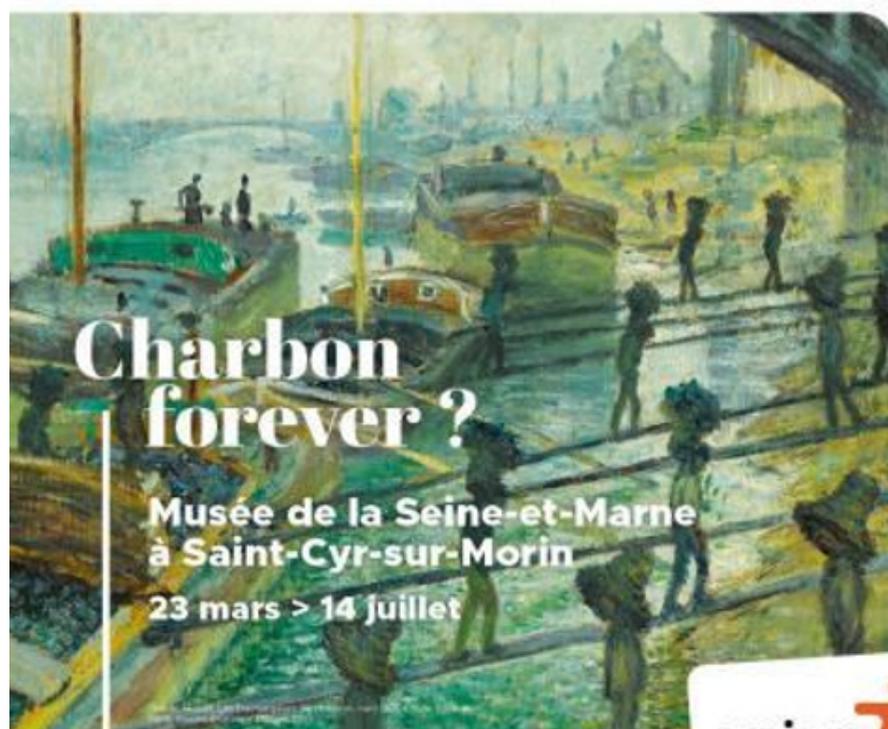
- Odilon Redon, Vase de fleurs : le pavot rouge
- Georges Seurat, Etude pour « Une baignade à Asnières »
- Edouard Manet, Branche de pivoines blanches et sécateur

À Saint-Cyr-sur-Morin

- Claude Monet, Les Déchargeurs de charbon



Le musée d'Orsay s'installe en Seine-et-Marne



PLUS
D'INFOS

seine-et-marne.fr

MINISTÈRE
DE LA CULTURE

seine
& marnes
LE DÉPARTEMENT

Demande de raccordement et certificat de conformité en assainissement

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) ne délivre plus de certificats de conformité, ni traite les demandes de raccordement en assainissement depuis le 1er janvier 2024.

Désormais, le délégataire VEOLIA doit être contacté directement pour ce type de demandes sur notre territoire.

- Concernant les conformités en assainissement :
fr.water.service-conformite-melun-idf.all.groups@veolia.com et au 0 969 360 542
- Concernant les raccordements en assainissement :
fr.water.demande-raccordements-asst-camvs-idf.all.groups@veolia.com.



Evénements à venir ...

Agenda

Mai 2025

- Le jeudi 1er mai 2025
Accueil des nouveaux arrivants et remise de médailles du travail à 11h, salle du Conseil municipal

- Du 17 au 19 mai 2025
Rencontres artistiques salle de la Recellerie



Juin 2025

- Le mercredi 11 juin 2025
Collecte mobile textiles sur le parking face au café Le Kervi

- Le vendredi 20 juin 2025
Cinéma en plein air Parc des Vives-Eaux

- Le samedi 21 juin 2025
Fête de la musique

- Le dimanche 22 juin 2025
Concert Duo Kaering à 18h, Eglise Saint Germain